

L'Éclaireur du Gâtinais, 19 octobre 2016

À Saint-Hilaire-les-Andrésis

Tous là pour trois inaugurations

« Ils sont venus. Ils sont tous là... » a déclaré Jean-Louis Lévêque, maire de Saint-Hilaire-les-Andrésis, devant le nombre impressionnant d'élus venus à l'inauguration de Lionel de Balleis.

■ L'inauguration avait la chaudière : outre le sous-préfet Paul Laville et les élus locaux, étaient présents le député Jean-Pierre Duro, les sénateurs Jean-Pierre Saur, Jean-Noël Couderc et Eric Dulong, le vice-président du Conseil régional, Christophe de Caumont, les conseillers départementaux, Guyane Médanand et Frédéric Némond.

Une aire de pique-nique
L'inauguration de trois publications communales ayant bénéficié d'aides collectives expliquant ce rendez-vous, le maire averti souhaitait faire « d'une pierre trois coups ». Une balade sur les bords de la Chère fit découvrir à la délégation une aire de pique-nique totalement neuve, financée par un mouvement de 40.000 euros avec subventions de l'État et du Département. À propos de cet investissement, Lionel de Balleis déclara : « Il s'agit de rendre la Chère attractive, la part est gagnée presque toute à court terme ».

■ L'inscription de plusieurs des Monuments de la Chère dans le guide des monuments du Conseil départemental, la fréquentation a nettement augmenté.

Les performances énergétiques de la salle polyvalente renforcées
La balade s'est achevée à la salle polyvalente, dont les performances énergétiques ont été significativement améliorées grâce à la pose d'une chaudière à granulés, d'une ventilation double flux, de menuiseries extérieures neuves, et au renforcement de l'isolation de la toiture.

Par ailleurs, la salle a été réhabilitée, avec des travaux de peinture, d'électricité, l'achat de matériel de cuisine supplémentaire et le remplacement du bac.

Total des travaux : 145.000 euros, soit 37.000 euros par le fonds de soutien à l'investissement et 108.000 euros par le Département. 7.000 euros par le ministère de l'Écologie, 48.000 euros restant à la charge de la commune.

Lionel de Balleis a enfin évoqué le projet d'une commune étendue de 120 m², financée pour moitié par l'État et le Département.

